

Renseignements techniques ; nouvelles et communiqués divers ; annonces et réclames commerciales

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **11 (1938)**

Heft 5

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

administration

Case postale Chauderon, Lausanne

rédaction

A. Hoechel, téléphone 28.273
78, rue de Lausanne à Genève

édition

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg à Lausanne

Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne
Section romande de la Fédération des architectes suisses F. A. S.
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieusseux, Genève
Soc. genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre, 5, Genève
Assoc. des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A.D.E.A.)
Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S.D.T.)

Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. ; Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H.S. ;
Virieux, arch. cantonal. GENEVE : Edm. Fatio, arch. ; A. Guyonnet, arch. ; Dr A.
Montandon. NEUCHÂTEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

Abonnement :

Suisse : Fr. 4.— par an. Etranger : Fr. 6.40 • Prix du numéro : Fr. 0.40.
Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux
et dans les kiosques à journaux • Versement au compte de chèques II 6622

Renseignements techniques • nouvelles et communiqués divers • annonces et réclames commerciales

A.D.E.A. ASSOCIATION DES EMPLOYÉS ARCHITECTES ET TECHNICIENS DU BATIMENT — GENÈVE

Organe des anciens élèves de l'École des Arts et Métiers (sauf technicum)
Fondée en 1919 - Adresser la correspondance au Président - Chèques postaux 14624

COMITÉ EN CHARGE :

Président : M. Jean Markowski,
70, rue de Montchoisy. Tél. domicile : 54.709 (Imm.).
Vice-président : M. André Tomiloff,
18, rue de la Mairie. Tél. bureau : 52.000.
Secrétaire : M. Henri Berthoud,
34, rue des Pitons. Tél. bureau : 28.000.
Vice-secrétaire : M. Pierre Du Bochet,
Petit-Port, Vésénaz. Tél. bureau : 28.000.
Trésorier : M. William Buttex,
spect. popul. : 9, rue Pradier. Tél. bureau : 28.000
Organisation : M. Paul Amey,
professionn. : 5, rue de Carouge. Tél. bureau : 23.310.
Politique : M. René Lachenal,
sociale : 54, route de Malagnou. Tél. domicile : 51.828.

Pour les renseignements concernant :

1. l'association, le service d'entr'aide, la rédaction du bulletin, s'adresser au président ;
2. les spectacles populaires, l'expédition du bulletin, s'adresser au trésorier ;
3. les contrats collectifs, s'adresser au Secrétariat de la Fédération genevoise des sociétés d'employés, 2, rue du Rhône, Genève. Téléphone 52.312.

S.D.T. SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS ET DES TECHNI- CIENS DU CANTON DE VAUD, LAUSANNE

Fondée en 1919 — Compte de chèques postaux II 3209

COMITÉ EN CHARGE :

Président : M. Ernest Marlétaz,
8, ch. de la Cure, Chailly. Tél. bur. 24.971 ; dom. 23.582.
Secrétaire corr. : M. Charles Meylan,
journal : 31, avenue de France. Tél. bureau : 24.971.
Secr. adjoint : M. Jean Recordon,
2, avenue Floréal.
Caissier : M. Adrien Chevalley,
67, av. de France. Tél. bur. : 22.411 ; dom. : 22.474.
BUREAU DE : M. Charles Hermann,
PLACEMENT : 6, Petit-Valentin. Tél. bureau : 22.411.
Local : Hôtel des Palmiers, Petit-Chêne.

Convocation

Lundi 9 mai, à 20 h. 30, au local, assemblée mensuelle.

Ordre du jour :

1. Administratif.
2. « Les égouts de Lausanne », causerie de M. Ernest Gillard, technicien au Service de la voirie.

Le comité vous recommande d'assister à cette séance.
Il est prévu une visite ultérieure à la chambre de visite d'Ouchy.

Le comité.

Nouveaux abonnés

C'est avec grand plaisir que nous souhaitons la bienvenue aux membres de la Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud. Comme leurs collègues genevois, ils ont décidé de reconnaître « Habitation » comme leur organe officiel dont ils recevront régulièrement l'abonnement.

Rappelons que l'édition de notre revue n'est pas une entreprise lucrative, mais essentiellement d'intérêt général, car elle dépend de l'Union suisse pour l'amélioration du logement qui est une société d'utilité publique. En joignant leur collaboration à celle des six sociétés déjà groupées autour de notre revue, les dessinateurs et techniciens vaudois témoignent de l'intérêt qu'ils attachent au programme de « Habitation » et nous voulons espérer qu'ils le feront de façon effective en participant, dans la mesure du possible, à la rédaction de la revue.

La rédaction.

Fondation du logement ouvrier

Le Conseil de la Fondation du Logement ouvrier a tenu son assemblée générale annuelle le jeudi 10 mars 1937.

M. F. Ribl, président, a fait rapport sur l'activité déployée par le bureau au cours du dernier exercice. Après avoir constaté les difficultés qui résultent de la situation du marché des logements à Lausanne et du chômage, il a conclu que les temps difficiles que nous traversons révélaient toute l'utilité d'une œuvre comme celle de la Fondation du Logement ouvrier, qui peut mettre à portée des nombreuses familles dont les moyens d'existence sont réduits à un minimum, des logements sains et bon marché.

Il a adressé ses remerciements à la Société coopérative d'habitation, aux autorités communales, à tous ceux qui ont prêté leur appui ou collaboré à l'activité bienfaisante de la fondation.

Il a rappelé le souvenir de M. Frédéric Godet, architecte, un des collaborateurs de la première heure, puis le caissier, M. Henri Bovey, a présenté son rapport. Bien que l'exercice 1937 n'ait pas été brillant, les comptes bouclent par un excédent de recettes de 6082 fr. 15.

On doit se déclarer satisfait de ce résultat, dans les circonstances présentes, car il y a près de trois mille appartements vides à Lausanne.

La situation précaire de beaucoup de ménages, logés dans les bâtiments de la Fondation du Logement ouvrier, a pour conséquence de rendre l'encaissement des loyers de plus en plus difficile. Les pertes ont été, sur ce point, de 7768 fr. D'autre part, les frais d'entretien ont été aussi plus élevés.

Grâce à l'excellente gestion du bureau, la Fondation du

La plus belle décoration de votre home ?

Quelques reliures de chez
MAYER & SOUTTER, Pl. Chauderon 26, Lausanne



INSTALLATIONS SANITAIRES
FERBLANTERIE, COUVERTURE

E. GUEX

Gd-St-Jean, 10 - Lausanne - Tél. 27.116

GYPSERIE • PEINTURE • DÉCORATION

A. POLLA
J. ALBERTINETTI succ.

Ancienne-Douane, 1 - Tél. 28.287 - LAUSANNE - Maison fondée en 1835

ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE
LAUPER MAUPAS, 16 + LAUSANNE
TÉLÉPHONE 29.565

Fleurs coupées + Bouquets + Couronnes, etc. +
Fournitures pour massifs + Création et entretien
de parcs et jardins + Plantes en tous genres

FABRIQUE DE
VOLETS A ROULEAU S.A., FRIBOURG

Très nombreuses références dans toute la Suisse.
Représentants : **LAUSANNE**, L. ROSSI, Tél. 26.201
GENÈVE, L. WANNER, Tél. 22.080

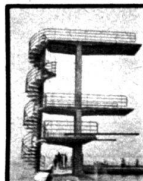


CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
SERRURERIE - APPAREILLAGE

E. CANOVA

LAUSANNE - Tél. 27.477/76

RÉSERVOIRS - CHAUFFAGE AU
MAZOUT - Entretien, Dépannages



**Coopérative des Ouvriers du
Bâtiment** Entreprise de maçonnerie et bé-
ton armé. Gypserie et peinture.
Papiers peints. Devis sur demande.

3, Rue Neuve - Lausanne - Tél. 26.180-26.194

B I N I E R

PAPIERS PEINTS

DEVIS, SOUMISSIONS - RUE DES VOISINS 2, GENÈVE

Logement ouvrier — son bilan en fait foi — peut envisager
calmement l'avenir.

PROFITS ET PERTES

Pertes	Profits
—.— Solde Compte d'exploitation	73,192.15
—.— Intérêts perçus	1,887.30
55,812.95 Intérêts payés	—.—
12,219.35 Amortissements	—.—
—.— Loyers dus	4,180.—
3,055.— Loyers en avance	—.—
2,090.— Amortissements sur débiteurs	—.—
6,082.15 Bénéfice	—.—
79,259.45	79,259.45

BILAN

Actif	Passif
1,700,003.45 Immeubles	—.—
49,630.25 Avoir en banque et titres	—.—
5,592.05 Avoir chèques postaux	—.—
31.— Avoir en caisse	—.—
2,090.— Loyers dus	—.—
—.— Hypothèques	1,600,013.60
—.— Réserves	46,458.—
—.— Capital social	64,228.—
—.— Obligations émises	37,510.—
—.— Loyers en avance	3,055.—
—.— Bénéfice	6,082.15
1,757,346.75	1,757,346.75

Correspondance

M. Ferrand, de Paris, a bien voulu attirer notre attention
sur les faits suivants. Cette communication nous est transmise
par l'intermédiaire de MM. E.-A. Naville et F. Reverdin.

Lettre de M. Ferrand à M. E.-A. Naville...

Paris, le 28 février 1938.

...Je pense devoir attirer votre attention sur une erreur
commise dans la revue « Habitation ». Dans le numéro de
février 1938, page 27, il est donné un résumé de l'œuvre
accomplie en France en matière d'habitations à bon marché,
d'après un article de la revue belge « L'Habitation à Bon
Marché ». Ce résumé comporte les observations suivantes :

Les 5552 fr. dont il est question au deuxième paragraphe,
concernent exclusivement les opérations de locations de loge-
ments et même probablement seulement celles faites dans les
termes de la loi du 13 juillet 1928 ; on ne paraît pas tenir compte
des opérations faites antérieurement. Ces fonds proviennent
presque exclusivement des avances de la Caisse des dépôts
et consignations ou de fonds que le trésor public s'est procurés
par voie d'emprunt pour couvrir des déficits du budget
ou des dépenses hors budget. Ils ne constituent d'ailleurs
pas, loin de là, la somme totale consacrée à cette œuvre par
les pouvoirs publics, car ils ne tiennent pas compte :

1. Des quelques centaines de millions de subventions à
fonds perdus consentis par l'Etat en vertu de l'article 59
de la loi du 5 décembre 1922 ;
2. Des sommes, dont le total est inconnu, consacrées à
cette œuvre par les départements et les communes,
soit sous forme de constructions directes, soit sous
forme de subventions, soit sous celle de cession gra-
tuite de terrains, de prêts, de souscriptions d'actions
ou d'obligations, etc.

La loi du 27 juillet 1934 n'a été appliquée que dans un nom-
bre de cas et pour des sommes pratiquement négligeables,
le placement dans le public des titres de rente dont elle
prévoyait l'émission s'étant révélé à peu près impossible.

En ce qui concerne l'accession à la petite propriété, on a
oublié de mentionner l'intervention de quelques centaines
de Sociétés coopératives d'habitations à bon marché, dont
l'essor est tout à fait compromis depuis quelques années.
Le montant des prêts individuels consentis par les sociétés
de crédit immobilier n'est pas de 100 % du prix de revient,
l'article 45 de la loi du 5 décembre 1922 limite cette proportion

à 80 % ; si nombre de sociétés ont prêté une proportion supérieure, c'est en violation de la loi, par prélèvement sur leurs ressources personnelles. Elles ont ainsi accru singulièrement leurs risques et compromis gravement leur situation financière.

Enfin, la période d'amortissement n'est pas de quarante ans, mais de vingt-cinq ans au plus, et souvent moindre, le remboursement de la dette devant être achevé avant que l'emprunt n'ait atteint l'âge de soixante-cinq ans.

Quant aux subventions pouvant atteindre 15,000 fr., consenties aux pensionnés de guerre et aux ménages ayant plus de deux enfants, elles ne sont plus accordées depuis plusieurs années, faute des crédits nécessaires ; à l'usage, elles se sont révélées d'ailleurs si pleines d'inconvénients que les organismes intéressés n'en demandent pas le rétablissement.

En terminant, je vous signale le fait que, dans la situation économique et financière de notre pays, le développement de cette œuvre est actuellement pratiquement complètement arrêté. La situation financière de nombre d'organismes est d'ailleurs si précaire qu'ils ne jouissent d'aucun crédit.

Exposition internationale de la ville nouvelle, à Genève.

L'Organisation internationale des travaux d'hygiène publique, que dirige le sénateur Justin Godart, ancien ministre de la Santé publique, organise à Genève, sous le haut patronage du Conseil d'Etat, du 1^{er} juin au 31 juillet prochains, une Exposition internationale de la ville nouvelle et des agglomérations rénovées.

Cette exposition aura lieu dans l'ex-bâtiment du désarmement où seront groupés les maquettes, les documents statistiques, photographiques et cinématographiques de plusieurs pays parmi lesquels nous citerons la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Suisse, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie.

Dans cette manifestation d'urbanisme, l'hygiène tiendra naturellement une place prépondérante. Les sujets suivants ont été recommandés aux exposants : Alimentation en eau potable (recherche et expertise des eaux, projets intercommunaux de distribution, épuration) ; assainissement (réseaux d'égouts, traitement des eaux usées) ; électrification (le rôle bienfaisant de la lumière, des autres radiations et des diverses applications de l'énergie électrique dans la vie collective et le confort de l'habitation) ; habitation ; hygiène des moyens de transport ; espaces libres ; groupes scolaires ; hôpitaux ; usines ; alimentation des populations, etc., etc.

Diverses réunions auront lieu dans la salle des conférences de l'ex-bâtiment du désarmement entre autres la V^{me} session annuelle du congrès de l'Organisation internationale des travaux d'hygiène publique et l'assemblée annuelle de la Société suisse d'hygiène. Le Comité d'organisation mettra volontiers à disposition sa salle de conférences pour toutes sociétés scientifiques et techniques désireuses d'y tenir leur congrès en juin ou juillet.

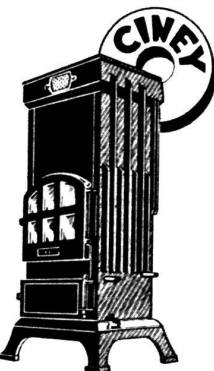
En outre, des conférences seront faites sur des sujets se rapportant à l'urbanisme et l'hygiène par des spécialistes dans les diverses branches.

Les demandes de renseignements sont à adresser à M. R. Mage, secrétaire général de l'Organisation internationale des travaux d'hygiène publique, Palais Wilson, Genève.

Aménagement de la haute-ville, à Genève.

La Section romande de la Fédération des architectes suisses (Groupe de Genève) a pris nettement position, à l'unanimité moins trois abstentions, en faveur du projet officiel que nous avons publié dans notre dernier numéro.

La Section genevoise de la Société des ingénieurs et architectes s'est également prononcée par vingt voix contre six en faveur de ce projet et a repoussé, par quinze voix contre dix, l'idée d'une nouvelle voie charrière sur le versant nord.



LE CALO CINEY

remplace avantageusement le
chauffage central

dans les petites maisons ou appartements jusqu'à 6 pièces.

Feu continu - Economie - Propreté

Répartition régulière de la chaleur

3500 références en Suisse

Demandez, sans engagement,
documentation gratuite à

SOPROCHAR S. A., LAUSANNE

52, Avenue d'Echallens • Tél. 22.619

PAPIERS PEINTS

R. Borgnana & C^{ie}

LAUSANNE

Galleries du Commerce - Tél. 28.658

TINOLI S. A.

CASE POSTALE, 94 - MARTEREY - LAUSANNE

Maison spécialisée dans la réfection
des façades par procédés chimiques.
Devis et échantillon sans engagement

Pierre - Marbre - Briques

Référence : Inspectorat des Constructions Fédérales, Lausanne

DÉSINFECTION

Destruction des PUNAISES, CAFARDS, etc. par les gaz toxiques,
avec garantie



J. LOHRI & SES FILS

L A U S A N N E

Bureau principal : Longeraie 11. Tél. 28.612
Contentieux : Bugnon, 10. Tél. 32.921
Bureau technique : Av. de France 2. Tél. 32.922

La plus ancienne et la plus importante
maison de la place.

Maison fondée en 1911. Références de 1^{er} ordre.
Service rapide dans toute localité.

Description du „Bois“ d'Amsterdam (suite).

soit une personne par 105 m² sur 485 hectares. Ce total de 74,000 personnes sera certainement dépassé par moments à un maximum admissible de 100,000 personnes.

Les études faites à Rotterdam montre que les citadins de quatre à vingt-quatre ans constituent le 25 % de la population totale. Cela représenterait pour Amsterdam un chiffre de 200,000 personnes désireuses de se rendre dans les centres de jeux et sport. En considérant les autres possibilités de distraction (plages et sport) le Bois constitue un appoint qui suffira pour de nombreuses années.

Plantations :

Le bois sera planté d'essences communes au pays, mais il y aura un arboretum pour la futaie exotique et une réserve naturelle pour conserver la flore et la faune autochtones à proximité d'une des lagunes (polder).

Le problème de l'aménagement botanique pose des questions délicates : Que sera ce bois durant la première décennie de croissance des arbres. Quel caractère faut-il donner à cette œuvre tout humaine, où la nature ne peut que seconder l'homme ? Autant de difficultés qui seront résolues et qui seront pour nous des expériences précieuses si nous voulons entrer dans la voie que trace l'exemple d'Amsterdam.

Les architectes

Pour un élégant album réunissant quelques œuvres du grand architecte Guillaume Tronchet, présentées par Jean-Jacques Grüber, M. Léon Bérard a écrit une préface fort remarquable.

En commentaire à la carrière féconde de l'architecte en chef des palais nationaux français, dont la restauration et l'aménagement ont bénéficié d'un goût accompli, l'éminent académicien propose des vues d'actualité :

« Il est tentant et aisé de médire des architectes. Je demande qu'ils soient traités humainement et que l'on considère combien leur partage est ingrat et leur sort peu favorable. Que de choses ont changé dans les conditions de leur état, depuis la fin des temps classiques ! Un Louis, un Gabriel travaillent, si je puis dire, pour une clientèle peu nombreuse et d'un goût sûr et raffiné. Sans doute serait-il téméraire d'imaginer qu'il y eût comme une harmonie préétablie entre leurs plans et l'idée que M. de Tourny se faisait de l'embellissement de Bordeaux, ou tel parlementaire, de la demeure qu'il jugeait digne de son rang et de sa fortune. Entre l'auteur de la commande et ces grands artistes, les relations, n'en doutons point, ne furent pas toujours exemptes de divergences, voire de conflits. Mais tenons pour certain que les architectes de maintenant rencontrent de tout autres et de plus graves difficultés, lorsqu'une société immobilière leur demande de construire une maison de rapport de tant d'étages et de tant d'appartements de telle valeur locative. Infortunés architectes pour qui les calculs de résistance se compliquent d'un calcul d'amortissement ! Les œuvres proposées à Louis et à Gabriel convenaient par nature à leur génie : elles leur offraient des données propres à l'exécution d'un plan artistique. On serait tenté de dire de leurs successeurs que plus ils s'inspireront de leurs goûts et de leurs prédictions d'artistes et plus ils multiplieront les obstacles le long de leur carrière.

» C'est à quoi nous devons penser devant les ouvrages innombrables et si divergents que l'art de bâtir a produits en ces temps-ci. Des « stylisations » infiniment diverses nous déroutent et nous étonnent, qui ne vont point parfois sans pastiche, sans poncif anachronique ou sans arbitraire archaïsant. Sans avoir quitté une même ville ou une même province de France, nous pourrions nous croire tantôt à Marra-

André GATTI

ENTREPRISE SIMILI-PIERRE

L A U S A N N E
Montelly, 62 • Téléphone 31.430

A. RIGHINI

L A U S A N N E
Avenue de la Dôle, 9 - Téléphone 33.181

GYP SERIE - PEINTURE

ROBERT FELBER

PL. DU GRAND ST-JEAN, 7, LAUSANNE
Tél. : Atelier, Bureau 27.331. Appartement 27.332

Ferblanterie, Couverture
Installations sanitaires

R. DEWARRAT

P A R Q U E T E U R

Avenue d'Echallens, 76 — Tél. 33.231
L A U S A N N E

K A T A L Y T

PEINTURE ANTIROUILLE
POUR CONSTRUCTIONS
EN FER ET ACIER

F a b r i c a n t s :
Bopp & Schreier, Meilen (Zch)

Représentants pour la Suisse romande :
Lighter S.A., tél. 22.278, r. du Midi 2, Lausanne

HARMANN & RISTAURI

G E N È V E
Rue de Berne, 44 • Téléphone 22.059

CHAUFFAGES CENTRAUX
EAU • VAPEUR • MAZOUT
FUMISTERIE • RÉPARATIONS • ENTRETIEN



Les grands travaux dans l'Hôtel des Postes de Lausanne

Ce magnifique bâtiment, inauguré en 1901, a subi dernièrement différentes transformations et améliorations faisant honneur aux maîtres d'état lausannois.

Le hall principal a été rénové tant pour satisfaire aux besoins de guichets nouveaux que pour en améliorer l'éclairage. La disposition nouvelle du hall principal auquel il faut ajouter le nouveau vestibule des services financiers avec dix guichets, permet au public d'être servi plus commodément et plus rapidement. D'autre part, la vieille installation de chauffage à vapeur à basse pression vient d'être remplacée par un chauffage central entièrement moderne et économique pour tout le bâtiment. La charpente en bois, représentant à elle seule plus de 140 mètres cubes, a été remplacée par une armature métallique et la hauteur du gabarit a été mise à profit pour créer deux étages dans la toiture sur l'ensemble du bâtiment, où sont logées les nouvelles installations téléphoniques. Toute l'armature métallique du toit a été revêtue d'un blindage très épais en béton armé, véritable carapace qui est conforme aux prescriptions fédérales sur la défense aérienne.

Les transformations ont été exécutées à la complète satisfaction de la direction des travaux et il ne s'est produit ni accident ni perturbation dans l'exploitation des services P. T. T.

Dans quelque temps, lorsque des travaux seront entièrement terminés, la ville de Lausanne disposera d'installations modernes qui seront des modèles du genre.

ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉ A LA TRANSFORMATION ET A LA RÉNOVATION DE L'HOTEL DES POSTES DE LAUSANNE

EAU GAZ INSTALLATIONS SANITAIRES

Chambres de bains - Bidets - Toilettés - W.-C.
Chauffe-eau „Cumulus“, à gaz „Optimax“, „Cipax“

**Service général d'eau
chaude en tous genres**

WILLIAM DÉPIERRAZ

Rue de Bourg, 27 - LAUSANNE - Ruelle de Bourg, 9 et 11
Téléphones : Ateliers-Bureaux 28.728 Appartement 25.006

Travaux de
ZINGUERIE et de CUIVRERIE
exécutés par

Christin Frères

Rue de la Barre, 4 — LAUSANNE — Téléphone 29.384
Maison fondée en 1876



IMHOF & PICHARD

Entrepreneur diplômé

Maître cimenteur

Entreprise générale du bâtiment
Lausanne - Chemin de Boston, 18 - Téléphone 24.364

**Chemin du Viaduc
Malley - Lausanne**

Chèque postal No 11 2612
Téléphone 22.785
En cas de non réponse
appeler le 24.364

- Travaux publics
- Béton armé
- Simili pierre

kech ou à Rabat, tantôt à Heidelberg, tantôt devant le pavillon de Ninive d'une exposition archéologique. Ici sévit le style caisse d'épargne, et ailleurs le style maison de santé. Gardons-nous toutefois de rendre un jugement sommaire, qui serait fatalement injuste. Ceux qui viendront après nous seront seuls en état de porter sur cet ensemble une sentence fondée et équitable. Sachons discerner plutôt parmi tant de disparate tant d'heureuses réussites. Tels architectes ont accompli des prodiges d'ingéniosité, de science et de goût en appropriant aux besoins et aux matériaux nouveaux les véritables traditions françaises qu'une routine emphatique avait déformées. Ils ont abrogé le culte superstitieux « du fronton, de l'astragale et du feston », comme disait Théophile Gautier. Grâce à eux, le fer, la fonte, le verre et le ciment armé ont définitivement acquis leurs titres de noblesse là où la colonnade avait régné avec tant de despotisme.

» Nous leur devons entre autres choses de voir, au lieu et place de temples en série dédiés à des abstractions légales, des bâtiments administratifs d'un aspect humain et

qui semblent faits pour abriter des vivants. En dépit de leur condition malaisée, tandis que leur nom de « maître d'œuvre » n'est plus depuis longtemps qu'un titre nu, ils ont donné l'idée et réalisé des modèles d'un style original et neuf. Ils ont héroïquement contribué à sauver l'honneur artistique de notre époque. »

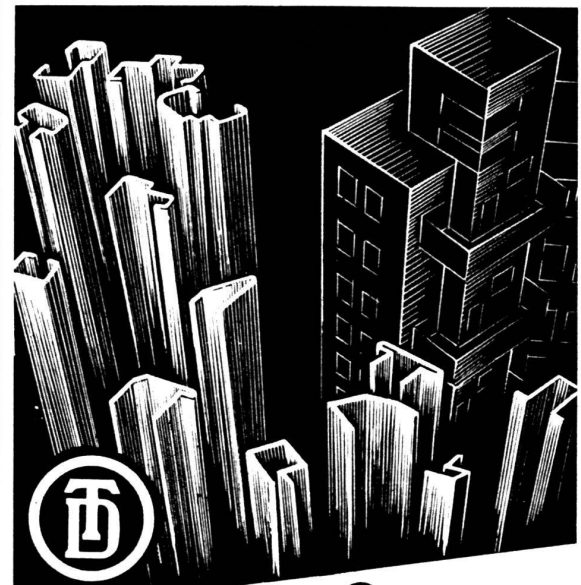
(Le « Figaro ».)

Coopérative d'habitation, Lausanne.

A louer de suite ou date à convenir (évent. 24 juin) :

Prélaz. — Maison familiale à louer ou à vendre, avenue de Morges, 105. S'adresser : M. Paris, avenue de Morges, 79.

Pré d'Ouchy. — 3 pièces, chauffage général (dont un rez avec jardin), 1080 fr., 1122 fr. et 1164 fr. Adresse : M^{me} Destraz, Harpe, 31.



TRÉFILERIES RÉUNIES S. A.
BIENNE

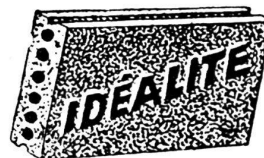
PROFILÉS EN FER ET EN ACIER, ÉTIRÉS
OU PLIÉS À FROID

Architectes et Entrepreneurs

utilisez pour vos constructions la

brique "IDÉALITE"

chaude, légère, incombustible et imputrescible



SCIERIE DE COURT S. A.

Alpes, 93 BIENNE Téléph. 29.23

CALORIE S. A.

GENÈVE .. LAUSANNE

SION .. FRIBOURG

NEUCHÂTEL .. BIENNE

LA CHAUX-DE-FONDS

**CHAUFFAGE CENTRAL
VENTILATION**

**BRULEURS
A HUILE
LOURDE**

*La sous-toiture protectrice
Eternit. supprime
le lattage des tuiles*

Dépôt à Lausanne-Renens
Tél. Renens 39.477
Gare de Cluses

TAVELLI & BRUNO S. A.

NYON (TÉLÉPHONE 95.131)

Succursale à Berne - Succursale à Sion

Succursale à Genève - Bureau à Lausanne

**PRODUITS MÉTALLURGIQUES
ARTICLES SANITAIRES**

DEMANDEZ LE NOUVEAU CLAPET
ANTISYPHONIQUE "MILOR"

Cour. — 3 pièces, 930 fr. et 1110 fr. (évent. 2 pièces à 58 fr. 50 et 67 fr. 50). Adresse : M. Pavid, avenue de Cour, 64.

Fleurettes. — Mont-Tendre, 16, rez, jardin, et 1^{er} étage de 4 pièces, 1224 fr. et 1284 fr. (chauffage d'app., frigo). Adresse : M. Papa, Mont-Tendre, 5.

Montolivet. — App. de 4 pièces et bonne, avec ou sans chauffage général et eau chaude (évent. 3 pièces). Maisons familiales de 4 pièces, jardin. De 1440 fr. à 1590 fr. Adresse : M. Junod, chemin des Paleyres, 4.

Couchirard. — Rez et 3^{me} étage, rue de Genève 94 et av. de Morges, 147, 3 pièces, 960 fr., chauffage général compris. Adresse : M. Ponci, rue de Genève, 96.

Bureau de location, Saint-Laurent, 20. Ouvert de 10 h. à 12 h. 15 et de 16 à 17 h. Téléphone N° 31.475. Lui demander la liste complète des logements à louer, s. v. p.

Le Comité de direction.

BECK Frères, CAOUTCHOUC

Lausanne

Pl. Centrale 1, sous le Gd-Pont, Tél. 24.164

Maison fondée en 1903



TUYAUX caoutchouc pour arrosage, lavage autos, air comprimé.

BOTTES caoutchouc pr chasseurs, pêcheurs, entrepreneurs, agriculteurs, etc.

VÊTEMENTS imperméables pr ouvriers.

DALLAGES en caoutchouc, etc.